



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU PUY DE DÔME De Pétanque et de Jeu Provençal

Maison des Boulistes - Rue de Blanzat - 63100 CLERMONT-FERRAND

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 7 NOVEMBRE 2022

Présents : Mrs LHÉRITIER – TARTRY – KHALINI – LUCARELLI – CHATAGNIER - AGRAIN – DURANTHON – LEMAIRE – BIANCO – POLINIÈRE – MESLET - KETELS - LAINE

Mmes BERTHÉOL – CELLERIER – CHATAGNIER - FORGEREAU - ARAUJO

Absente et excusée : Mme MORDACQUE

Mot du Président : Bonsoir à tous et bonne réunion pour cette dernière de l'année 2022.

En préambule, je vous informe que notre secrétaire générale Monique MORDACQUE est hospitalisée pour des problèmes de vertèbres suite à une chute intervenue chez elle. Apparemment plusieurs fissures auraient été détectées. Malheureusement, elle ne sera pas parmi nous lors du congrès départemental.

Approbation du compte rendu de la réunion du 17 Octobre 2022 :

Modifications à apporter :

Lors du vote pour l'approbation du compte-rendu, il y a eu 12 pour et non 13, M. TARTRY arrivé en cours de réunion n'ayant pas participé au vote.

Commission calendrier : indiquer que l'imprimerie BRUN compte 1 900 € de frais de marquage pour la première année.

À rajouter dans les questions diverses la question de M. TARTRY concernant l'éventuel passage en poule de 8 en CDC vétérans.

Vote pour l'approbation :

Pour 15

Abstentions 3

Informations FÉDÉRATION :

Rien de bien nouveau à l'horizon.

La Fédération a décidé de créer une Coupe France provençal par équipe de 6 dont 1 féminine.

Concernant les Championnats de France : les 8° se joueront dorénavant le samedi soir, les 1/4 et 1/2 le Dimanche matin et la finale le Dimanche après-midi.

Un nouveau sondage sera effectué pour savoir si les CDC, CRC et CNC Féminins passent de 4 à 6 joueuses.

Rapports des commissions :

Commission féminine :

La journée de la femme se déroulera le 20 Novembre, une vingtaine d'équipes est attendue, inscriptions jusqu'à la fin de la semaine.

Au mois de Février 2023, sera organisé un bol d'or féminin départemental le 18 Février dans la salle du JCC, suivi d'un bol d'or AUVERGNE à ISSOIRE le 4 Mars.

Inscription : 15 € par équipe, 4 équipes à qualifier pour le 4 Mars.

Il est proposé de donner 60 € pour les 4 équipes qualifiées avec un bouquet de fleurs.

Pourquoi ne pas faire une pré-inscription auprès des Clubs pour savoir combien d'équipes seraient susceptibles de participer au bol d'or ?

Pour ces deux derniers points, 18 pour.

Demander aux présidents de secteurs d'effectuer un sondage auprès de leurs clubs pour savoir si des féminines seraient intéressées par le bol d'or et ce jusqu'au 15 Décembre.

Commission Jeunes :

Changement de date pour le Mondial des Jeunes qui aura lieu le 18 Août 2023.

La Fédération impose que les CDC jeunes soient terminés fin juin, le CD va devoir revoir les dates initialement prévues.

Après débat, le comité décide de prévenir le comité régional que le CD 63 ne modifiera pas ses dates, le calendrier étant complet.

Les 11, 12 et 13 Novembre, grande finale EDUCNAUTES aux BUGHES, est-ce que le CD participe et à quelle hauteur ?

Réponse majoritaire : non.

Commission Arbitrage :

Les deux écussons d'arbitre régional seront remis à Mrs KETELS et BIANCO le 26 Novembre par Mme BERTRAND, déléguée régionale, lors du congrès.

M. Laurent LEMOINE de PESCHADOIRES a passé le tronc commun le 23 Janvier, M. AGRAIN a envoyé un mail à M. DELAUNAY pour avoir des nouvelles.

Commission de discipline :

Réunion de la commission le 10 Novembre.

M. TOURNAIRE a eu 2 ans de suspension et 120 € d'amende plus les frais.

Affaire LOUVIER : M. TARTRY indique que le président du STADE CLERMONTOIS a téléphoné plusieurs fois à M. LEMAIRE qui ne lui a jamais répondu, M. THIAUDAS a rempli le dossier de M. LOUVIER avec la bonne adresse dans le Puy-de-Dôme.

Commission calendrier :

M. POLINIÈRE a démarché un autre fournisseur qui serait moins cher que l'actuel prestataire.

Commission financière :

Comptes arrêtés au 31 Octobre :

- 1° compte courant : 18 560 €

- 2° compte courant : 30 118 €

- livret : 78 443 €

- Numéraire : 4 289 €

Total : 131 400 €

Les secteurs devaient donner leurs comptes, à ce jour il manque NORD, SUD et THIERS.

Budget prévisionnel 2023 :

- recettes : 218 900 €

- dépenses : 218 900 €

Concernant les frais de déplacements pour les équipes qualifiées à la région, après constat du coût trop élevé du défraiement retenu à titre expérimental pour 2022, il est proposé d'adapter l'indemnité en fonction de l'éloignement du lieu de la compétition et d'attribuer 160 € à RUMILLY (2 délégués), 75 € au PUY EN VELAY (un délégué) et 100 € à ANDRÉZIEUX (2délégués).

Les frais de déplacement seront payés via Michelin essence et péages plus une participation pour la restauration.

Il conviendrait à la prochaine réunion de l'AURA de demander une participation pour les jeunes.

Budget prévisionnel :

- commission arbitrage : 3 000 €
- commission jeunes : 3 500 €
- commission féminine : 1 000 €

Concernant les publicités dans le calendrier, il est proposé d'augmenter le prix des encarts :

- 1/3 de page : 75 €
- 1/2 page : 120 €
- première page : 220 €
- avant dernière page : 280 €
- dernière page : 300 €

Encarts pour les clubs :

- 1/2 page : 100 €

Votes :

- les déplacements à la Ligue : pour à l'unanimité
- les changements de tarif des publicités dans le calendrier : pour à l'unanimité
- budget prévisionnel : pour à l'unanimité

Dernière proposition : augmentation de la licence de 1 € en 2024 pour compenser l'ajustement de la redevance AURA passée de 4 € à 4,80 €

Vote : pour à l'unanimité.

À ce jour, le CD a versé à l'AURA 22 000 € et à la Fédération 69 000 €.

Pour 2023, les secteurs devront récupérer les inscriptions des CDC et les règlements.

Commission sportive :

En coupe de France, il ne reste plus qu'une seule équipe en course : ARLANC.

Coupe du président : les 8° doivent se jouer avant le 4 Décembre.

Concernant les CDC, le calendrier est établi.

Concernant l'organisation des championnats départementaux, à ce jour nous n'aurions qu'environ 5 candidatures ! Mettre sur le site du CD que les clubs souhaitant organiser les championnats ont jusqu'au 16 Novembre pour se manifester avec l'accord de leur président de secteur.

Réunion de la commission sportive le 19 Novembre à 9 H pour décider de l'affectation des sites retenus.

AG du 26/11/22 :

Mme BERTHÉOL et M. KHALINI se sont rendus à PALLADUC, lieu du congrès 2022.

Constat : belle salle d'une capacité de 350 personnes mais pas d'écran possible.

Volontaires pour la mise en place le samedi matin à 10 H : Evelyne, Mathieu, Jocelyne, Cyril, Véronique, Didier, Catherine, Éric et Alain.

Chaque responsable de commission doit préparer son compte rendu.

Les modifications calendrier seront gérées par les secteurs.

Questions diverses :

A ce jour, la salle ne serait pas réservée pour le final four de la coupe du président le 5 Février 2023 ?

Réponse de M KHALINI : Effectivement la réservation sera effectuée lors de l'établissement du calendrier des concours dans la maison des Boulistes.

M. CHATAGNIER indique que Mme SERVERE, présidente de VERCINGÉTORIX ne sera pas présente à l'AG du CD pour cause d'AG de son club et ne veut pas payer l'amende.

Réponse du président : après contact téléphonique il a été indiqué à cette personne qu'elle pouvait donner mandat à un autre club de son secteur pour la représenter

M. MESLET s'étonne d'avoir appris par Facebook le lendemain de la réunion du CD que LE PAVE n'était pas autorisé à se substituer à pétanque de LIMARIE pour un concours prévu à la salle de THIERS.

S'en est suivi un débat fort animé concernant les concours annulés, reportés ou rajoutés au calendrier.

La marche à suivre en la matière sera définie en début d'année 2023.

Réunion close à 21 h 50.

Le Président
Patrick LHERITIER



La secrétaire adjointe
Evelyne FORGEREAU

